



Ci-dessus :
Les collines du Perche à Nocé.

Unité 5.2.1

Le Perche central, un bocage ondulé qui se découvre

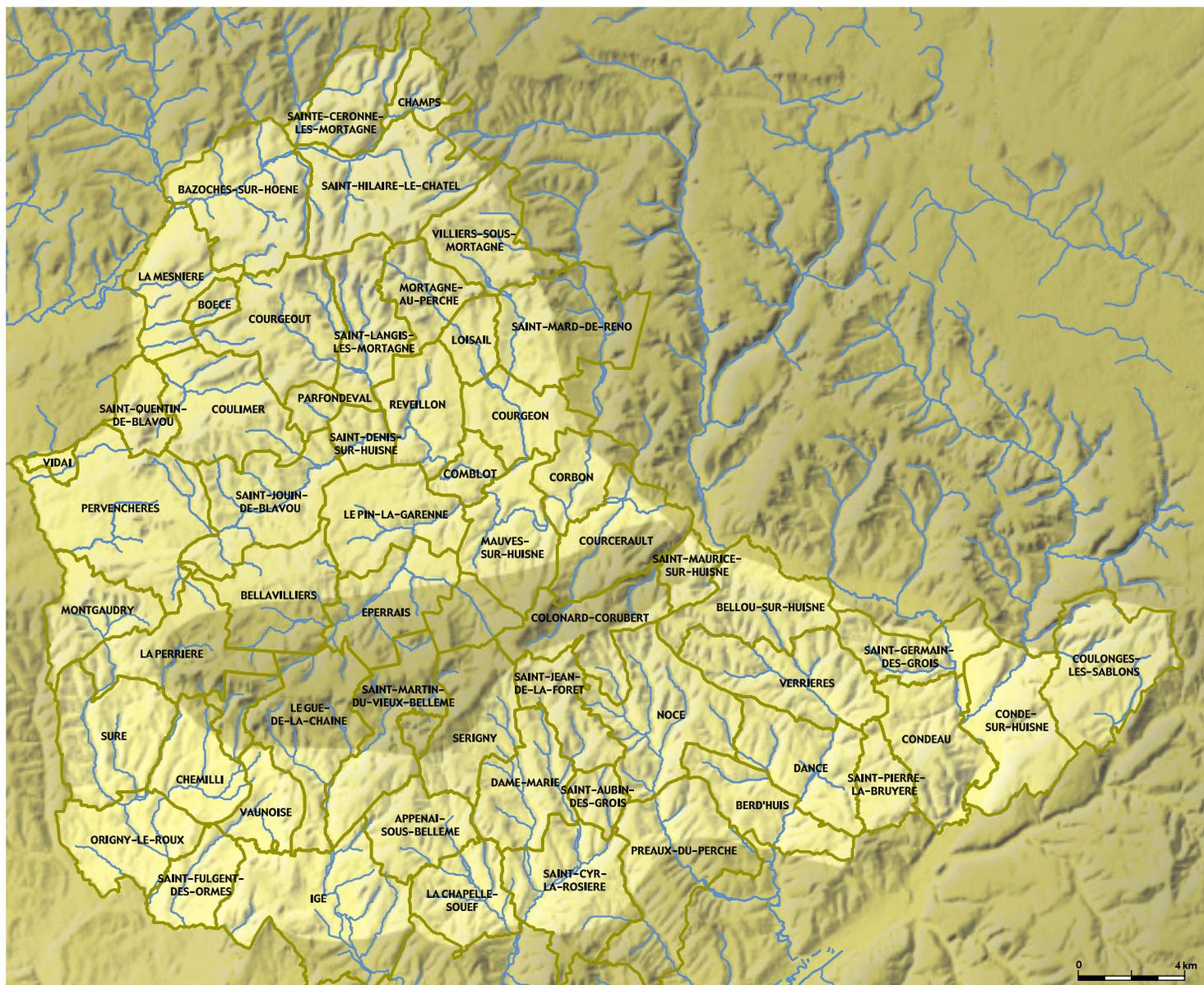


La partie centrale du Perche, qui s'organise autour d'un axe Bellême-Mortagne, s'étend vers l'est jusqu'au pied de l'escarpement boisé de la Forêt de Réno-Valdieu et vers l'ouest jusqu'à la Forêt de Perseigne. Elle est un des paysages emblématiques du Parc Naturel régional du Perche, région riche d'un remarquable patrimoine bâti.

Des collines bocagères.

La craie de Rouen, peu résistante à l'érosion, a été modelée par l'Huisne et ses affluents en une houle de molles collines. Seuls, la diagonale des buttes que couronnent la forêt de Bellême (2400 hectares de futaies de chênes et de hêtres) et les bois de Dambrai et Sublaine d'une part, et l'escarpement sur lequel se profile, d'autre part, la silhouette de Mortagne, y introduisent des lignes directrices et des signes visibles de loin. Il faut atteindre les marges occidentales de cette région pour que d'autres traits vigoureux s'ajoutent au paysage : les vallées à versants raides de la haute Hoëne ou les petites buttes boisées de Montgaudry et Pervençères. Un bocage très arboré le recouvrait grâce aux chênes, frênes et

érables des haies à deux strates, et à la densité des vergers de pommiers plantés en lignes parallèles et non en réseau quadrangulaire. Les labours conservèrent toujours une place notable malgré l'extension des herbages permanents à la fin du XIX^e siècle lors de l'essor de l'élevage bovin et surtout de l'élevage du cheval percheron qui exigeait aussi bien les prairies des fonds de vallées que celles, complémentaires, des versants. Les labours eux-mêmes servaient à l'éducation de ces animaux de trait.



Ci-dessus :
Le Perche central.

Un paysage encore bocager où le labour fut toujours présent.



Ci-contre :

La trame bocagère aérée sur les collines crayeuses et au contact de la vallée de l'Huisne, le village de Mauves-sur-Huisne.



Ci-contre :

Versants de colline à Saint-Cyr-la-Rosière.

Un patrimoine bâti remarquable.

Les bâtiments jouent un rôle essentiel dans ce paysage. Répartis en villages et en nombreuses fermes isolées, ils utilisent les matériaux locaux dans des modèles architecturaux très originaux. Au-dessus de la base des murs et des seuils construits en grès rouges violacés, les “roussards”, la maçonnerie est composée de “pierre blanche”, la craie, soit en pierres de taille pour les chaînages, bandeaux et encadrements des baies, soit en moellons en grande partie noyés dans un enduit de sables ferrugineux cénomaniens (maçonnerie à joints beurrés ou à “pierre vue”). Et les toits de tuiles sombres complètent cette harmonie de couleurs très chaleureuses. Autres originalités : les silhouettes des fermes sont faites de volumes encastrés et de toitures imbriquées qui rappellent les adjonctions multiples de chambres, laiterie, écuries jalonnant leur histoire économique. Et parmi elles, de-ci de-là, apparaissent les fermes-manoirs, héritières des petits fiefs d'autrefois, qui dressent leurs murs d'enceinte à tours d'angles, leurs façades Renaissance en pierres de taille, leurs tours d'escalier rondes ou octogonales coiffées d'ardoises à côté des hauts toits de tuiles.

Ci-contre :

Le château des Feugerets à Appenai-sous-Bellême.
Croquis P. Girardin.



Ci-contre :

Le manoir de la Vove à Corbon.
Croquis P. Girardin.





Ci-contre :
Le bourg de Loissail.



Ci-contre :
Verrières. Ferme percheronne
avec imbrication des toitures et
des volumes.



Ci-contre :
Nocé : le manoir de Lormarin.

Un paysage simplifié.

L'image traditionnelle du bocage a cédé la place à des champs ouverts, qu'habille la mosaïque à vastes mailles colorées des labours. L'arrachage des pommiers et l'arasement des haies ont unifié largement ce paysage qui fut jadis beaucoup plus complexe.

Depuis un quart de siècle, ce paysage a été profondément transformé par un changement d'économie agricole. A l'imitation de la Beauce voisine, le choix d'une production céréalière associé à un élevage bovin à viande a entraîné une remise en labour et la réapparition en force des "aubues", les terres blanches, dans la gamme des couleurs. Certaines cultures, tel le colza, peuvent y ajouter temporairement d'autres teintes. L'agrandissement des parcelles pour la motorisation d'exploitations assez grandes, en majorité supérieures à 50 hectares, et par quelques remembrements, a supprimé près des deux-tiers des haies. Ce débocagement s'est accompagné d'un arrachage massif des pommiers qui a contribué à unifier l'aspect des différentes parties de cette région, car au nord et au sud de Bellême, les vergers étaient moins fréquents. Ces transformations renforcent le rôle des bâtiments dans le paysage en les rendant beaucoup plus visibles. Un nouveau paysage découvert, onduleux, parsemé de nombreux habitats et plus coloré, est ainsi apparu. Il conserve néanmoins des traces multiples de haies ou de boqueteaux qui ponctuent le paysage sans l'organiser. Quelques replantations de haies ont été réalisées (Préaux-du-Perche) dans la partie orientale où l'évolution est la plus prononcée. Celle-ci tend à opposer les couloirs de prairies encloses et de ripisylves sinueuses des vallées (Huisne, Môme) aux interfluves dénudés.

Ci-dessous :

Perte de complexité des motifs paysagers à Dancé.





Ci-contre :
La progression des labours sur
les collines à Colonard-Corubert.



Ci-contre :
La vallée de l'Huisne à Mauves-
sur-Huisne.

Ci-contre :

La tonalité chaude des sables du Perche sur une maison du bourg du Loissail.



Ci-contre :

Saint-Cyr-la-Rosière. Le prieuré de Sainte-Gauburge, musée des Arts et Traditions Populaires du Perche.



Ci-dessous :

Nocé : le manoir de Courboyer,
futur siège du Parc Naturel
Régional du Perche.



Communes concernées

• *Département de l'Orne :*

Appenai-sous-Bellême / Bazoches-sur-Hoëne / Bellavilliers / Bellou-sur-Huisne / Berd'huis / Boécé / Champs / La Chapelle-Souef / Chemilli / Colonard-Corubert / Comblot / Condeau / Condé-sur-Huisne / Corbon / Coulimer / Coulonges-les-Sablons / Courcerault / Courgeon / Courgeût / Dame-Marie / Dancé / Eperrais / Le Gué-de-la-Chaine / Igé / Loisail / Mauves-sur-Huisne / La Ménière / Montgaudry / Mortagne-au-Perche / Nocé / Origny-le-Roux / Parfondeval / La Perrière / Pervençères / Le Pin-la-Garenne / Préaux-du-Perche / Réveillon / Saint-Aubin-des-Grois / Sainte-Céronne-les-Mortagne / Saint-Cyr-la-Rosière / Saint-Denis-sur-Huisne / Saint-Fulgent-des-Ormes / Saint-Germain-des-Grois / Saint-Hilaire-le-Châtel / Saint-Jean-de-la-Forêt / Saint-Jouin-de-Blavou / Saint-Langis-les-Mortagne / Saint-Mard-de-Réno / Saint-Martin-du-Vieux-Bellême / Saint-Maurice-sur-Huisne / Saint-Pierre-la-Bruyère / Saint-Quentin-de-Blavou / Sérigny / Suré / Vaunoise / Verrières / Vidai / Villiers-sous-Mortagne.